

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
REGION CENTRE
www.srpv-centre.com
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Bulletin technique n° 01 du 25/01/2001 - 2 pages

Colza

Stades : "8-10 feuilles" à "reprise de végétation - entre-noeuds visibles".

Charançon du bourgeon terminal et grosse altise

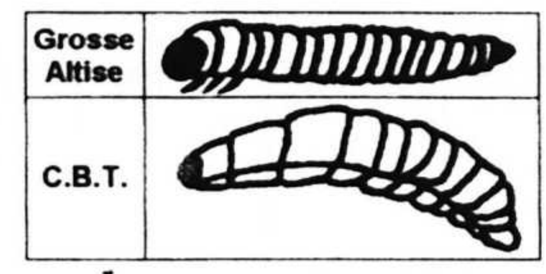
Des sondages ont été effectués en janvier : dans la plupart des parcelles observées, les infestations en larves de charançon du bourgeon terminal et de grosse altise sont très faibles à nulles. Une seule parcelle (Noyant de Touraine -37-, non traitée insecticide à l'automne) est très fortement attaquée (voir tableau en page 2) : faute de suivi avec une cuvette jaune, l'arrivée des charançons n'avait pu être détectée ; par contre, l'activité des altises avait, elle, pu être observée au champ.

Ces 2 ravageurs pondent dans les pétioles du colza, à l'automne. Les larves migrent vers le bourgeon terminal, qu'elles peuvent détruire, entraînant alors le démarrage de nombreuses ramifications.

Si les pontes sont tardives, la nuisibilité est plus faible, car la reprise de végétation se fait avant l'arrivée des larves dans le coeur. Rappelons que la lutte contre ces ravageurs doit être réalisée à l'automne. Le suivi se fait grâce à des observations en culture (altises) et à l'aide d'une cuvette jaune (altises, charançons).

Pour faire une évaluation de l'infestation de vos parcelles

- prélever 5 plantes consécutives sur 5 placettes prises au hasard,
- fendre les pétioles et le cœur : les larves sont visibles à l'intérieur de galeries (dessins ci-dessous et description page 2).



Cuvette jaune pour le suivi des ravageurs du colza

Elles devront être remises en culture, sauf si des gelées sont prévues. Les placer dans la parcelle à 10 m de la bordure, à proximité d'un ancien champ de colza, et si possible dans un site plutôt favorable à l'activité des insectes (à l'abri du vent, mais pas à l'ombre ; en zone pentue, choisir de préférence une parcelle orientée sud ouest).

Céréales

Stades : "1 feuille" à "décollement de l'épi" ; le plus souvent, début à fin tallage.

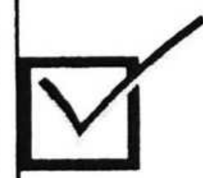
Piétin-verse

Les conditions climatiques de l'automne et de l'hiver ont jusqu'à présent été favorables aux contaminations par le piétin verse. Le modèle de prévision "TOP" montre, pour les parcelles favorables au piétin, un niveau de risque élevé pour les levées antérieures au 25 octobre, et beaucoup plus faible pour les levées plus tardives (15 novembre).

Rappelons que les **caractéristiques parcellaires et les pratiques culturales** ont une grande importance : en effet, le champignon se conserve sur les résidus de culture et les spores restent localisées près de la source d'inoculum (il n'y a pas dispersion de spores sur de longues distances comme c'est le cas pour la rouille et l'oïdium). Ainsi, pour que le piétin verse se développe, il faut qu'il y ait un inoculum dans la parcelle c'est à dire des pailles contaminées en surface (les techniques culturales simplifiées ne représentent pas un facteur aggravant si on n'est pas dans un système blé sur blé) ; le type de sol va aussi influer sur cette maladie (les sols les plus favorables au piétin-verse sont les limons battants) ; les semis précoces augmentent le risque de développement de ce champignon.

En présence d'inoculum, les **conditions climatiques** vont avoir une grande influence : elles vont pouvoir favoriser le développement de la maladie (températures douces, pluies) ou au contraire le limiter (gel, périodes sans pluie). Enfin, les conditions climatiques de fin de cycle vont avoir un effet sur la nuisibilité du piétin verse : ainsi, l'absence de stress hydrique au moment du remplissage du grain limite la **nuisibilité** des nécroses.

A suivre.



Nos bulletins sont disponibles sur notre site Internet : **srpv-centre.com**
Abonnez-vous à cette formule et **bénéficiez de tarifs préférentiels !**



Colza

Mettre en place les cuvettes jaunes. Penser à remonter la cuvette sur son piquet au fur et à mesure de la croissance de la végétation.

Céréales

Piétin-verse : conditions climatiques favorables ; à surveiller en parcelles à risque.

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
45404 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79
srpv-centre@terre-net.fr

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant : M. HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 80530
ISSN n° 0757-4029

Diffusion en collaboration avec la FREDEC CENTRE (Art L252-1 à L252-5 du Code Rural)

Description de la Grosse Altise et du Charançon du bourgeon terminal

	Couleur	Taille	Corps et pattes	Seuil de nuisibilité
G.A.	Corps blanc-jaunâtre. Tête et extrémité du postérieur noires	1,5 à 8 mm	Corps filiforme. 3 paires de pattes.	**Si 15/25 (= 2/3) des plantes présentent des larves ou des galeries.**
C.B.T.	Corps blanc. Tête marron clair.	4,5 à 6,5 mm	Corps trapu et arqué. Pas de pattes.	**Si 5/25 (= 1/5) des plantes montrent une ou plusieurs larves.**

Dépts	**Communes**	**captures en cuvette jaune**		**% plantes saines**	**% plantes avec GA**	**% plantes avec CBT**
		nb total GA	**nb total CBT**			
Cher	Aisnay le Vieil	30	10	100	0	0
	Avord	3	1	100	0	0
	Bourges	2	2	68	32 (2,1)	0
	Chezal-Benoit	NR	1	100	0	0
	Civray	0	3	100	0	0
	Genouilly	0	0	100	0	0
	Oizon	0	0	100	0	0
	Presly	0	2	100	0	0
	Rians	+	1	100	0	0
	Sancoins	-	-	100	0	0
	Soye en Septaine	-	-	100	0	0
	St Doulchard	-	-	100	0	0
	Vesdun	NR	NR	100	0	0
Eure et Loir	Ecublé	0	0	100	0	0
	Escorpain	0	0	100	0	0
	Flacey	0	0	96	4 (1)	0
	Reclainville	très peu	0	100	0	0
	Sours	0	0	100	0	0
Indre	Ambrault	0	0	100	0	0
	Bouges le Chateau	0	17	96	4 (1)	0
	Chateauroux	-	-	60	20 (4)	28 (1,4)
	Luçay le Mâle	-	-	100	0	0
	Martizay	NR	NR	100	0	0
	Meunet / Vatan	1	30	100	0	0
	Murs	0	0	100	0	0
	Sassierges St Germain	NR	NR	100	0	0
	Sassierges St Germain	3	6	100	0	0
	Vicq / Nahon	NR	0	100	0	0
	Vineuil	-	-	100	0	0
Indre et Loire	Autrêche	0	0	100	0	0
	Auzouer en Touraine	1	0	76	24 (1,5)	0
	Betz le Chateau	-	-	92	0	8 (1)
	Bournan	> 8	2	100	0	0
	Brizay	-	-	76	8 (1)	16 (2,25)
	Chambourg	2	0	100	0	0
	Chaveignes	-	-	100	0	0
	La Chapelle Blanche	1	0	100	0	0
	Noyant de Touraine	-	-	0	100 (8,3)	40 (2,4)
	Reugny	NR	2 à 5	100	0	0
	St Laurent de Lin	-	-	100	0	0
Loir et Cher	Ambloy	-	-	100	0	0
	Le Gault du Perche	12	5	100	0	0
	Oucques	-	-	100	0	0
	Souvigny en Sologne	-	-	100	0	0
	St Martin des Bois	0	0	100	0	0
	Ste Gemmes	-	-	96	4 (2)	0
	Villefrancoeur 1	52	2	100	0	0
	Villefrancoeur 2	52	2	100	0	0
	Villetrun	-	-	92	8 (1)	0
Loiret	Donnery	-	-	72	24 (1,7)	4 (1)
	Férolles	0	0	100	0	0
	Gy Les Nonains	0	30	100	0	0
	Gy Les Nonains	0	30	100	0	0
	Poilly les Gien	55	0	100	0	0
	St Loup de Gonois	17	0	52	48 (3,4)	0
	Treilles en Gâtinais	0	0	93	7 (1)	0
	Villamblain	3	0	100	0	0
	Emancé (78)	-	-	100	0	0

GA : Grosse Altise CBT : Charançon du Bourgeon Terminal ( ) : nombre moyen de larve de GA ou CBT/plante attaquée
- : pas de suivi en cuvette + : pas de capture en cuvette mais GA observées en culture NR : Non Renseigné